

Le tribunal de Tarascon relaxe l'usine papetière Fibre Excellence pour ses pollutions

Conciliant
Bref
le 31 Mar 2021
[1](#)

Le tribunal correctionnel de Tarascon a relaxé ce mercredi 31 mars l'usine de pâte à papier Fibre Excellence sur les charges pour pollution atmosphérique à son encontre. L'industriel a néanmoins été condamné à 10 000 euros d'amende pour l'exploitation d'une installation sous pression non-conforme.

150 parties civiles, des associations et des riverains, s'étaient constituées. La pollution n'étant pas reconnue par le tribunal, leurs demandes d'indemnisation ne seront pas examinées par la justice. Depuis plusieurs années elles dénoncent les émanations de l'usine [comme dangereuses pour la santé et l'environnement](#).

En redressement judiciaire depuis octobre 2020, Fibre Excellence Tarascon fait par ailleurs l'objet d'un [soutien particulier du ministère de l'économie](#), justifié par la sauvegarde de milliers d'emplois dans la filière forestière dont l'usine est un gros client.

Pierre Isnard-Dupuy
Journaliste.